INFOCOM

Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

n° 53 - janvier 2014

« VIGIL ET AUDAX »

« TANT QU'IL EN RESTERA UN »

Éditorial

Chers amis,

Nos pensées, en ce début d'année vont tout naturellement vers les soldats engagés de par le monde dans des opérations extérieures à grands dangers … N'oublions pas tous ceux et toutes celles, loin des leurs, qui remplissent avec abnégation et courage les missions au service de la France. Nos pensées vont également vers nos camarades qui nous ont quittés, cette année.

Suivons également de près ce qui se trame pour notre Armée de terre (Loi de Programmation) et, plus généralement, pour l'équilibre de notre société … Mais restons confiants …

Je vous souhaite une très bonne année 2014 ; joies familiales, santé, bonheur, travail, etc. Avec toutes mes amitiés et … Vive l'amicale des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique !

Notre rassemblement prévu à Orange en mai prochain, est toujours dans l'attente de la réponse du chef de corps du 1er REC. En effet, au moment de notre choix, nous ne savions pas que ce régiment devait déménager en juillet 2014 pour Carpiagne. Ce contexte rend cette organisation difficile. Néanmoins, si la réponse venait à être négative, je vous proposerai de déplacer notre rassemblement au 1er Spahis à Valence.

2014, c'est aussi le Centenaire de la 1ère Guerre mondiale et le 70ème anniversaire de la Libération de la France. Le thème de notre bulletin sera porté sur ces périodes car grâce à des livres trouvés, nous retournerons dans le passé afin de nous enrichir du passé glorieux de nos deux régiments dont nous portons la mémoire.

Par Saint-Georges, vive la cavalerie et les Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.

Christian

SOMMAIRE

Éditorial	2
Calendrier des commémorations	3
Nos unités opérationnelles (1er RCh et 4ème RCh)	4
Appel à cotisations	4
Nos unités opérationnelles (1er RCA)	5
Historique 3ème RCh (1914-18) - *suite*	6 - 8
Historique 3ème RCA (1914-18)	9 - 14
« Un homme en colère » livre	15
Un peu d'humour : Christian	15
Historique des évènements	15 - 16
Le mot du président	16
In memoriam	17
Erratum	17
Recherche	17
Site internet	17
Étendard du 1er Chasseurs d'Afrique (Floing 2013)	Couv. 1
Uniformes de cavaliers mexicains (1866 - 1867)	Couv. 4

Amicale des Anciens des
3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

*Affiliée à la **F**édération des **C**hasseurs et **C**hasseurs d'**A**frique*
*Affiliée à l'**U**nion **N**ationale de l'**A**rme **B**lindée **C**avalerie **C**hars*

Siège social : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Fd

Directeur de Publication - Rédacteur en chef :

Christian BUREAU

1 rue des Fourmis - 18150 CUFFY
: 06 69 49 31 27 - : chrisbur18@orange.fr

Rédacteur en chef de l'UNABCC et de la FCCA

Assistante rédaction :

Annie VILLE

Saint Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme
63100 CLERMONT-Fd
: 06 64 66 99 64 - : annie.ville266@orange.fr

Crédit Photos :

Thierry BRISSON - Membres de l'amicale - Régiments

Imprimé par :

COREP
16 boulevard Lafayette - 63000 CLERMONT-Fd
☎ : 04 73 91 67 98

n° ISSN : 1267 - 8554

Publié en 125 exemplaires

CALENDRIER 2014 des ÉVÈNEMENTS et COMMÉMORATIONS

(Projet en date du 29 octobre 2013)

Outre les rendez-vous traditionnels, l'année 2014 prend en compte le Centenaire de la première Guerre mondiale et le 70ème anniversaire de la Libération de la France (1944-1945).

SAINT-GEORGES À SAUMUR

Date : le 11 avril 2014 (à confirmer)
Lieu : École de Cavalerie
Responsabilité : Com EMS et EC
Thème : « *La Réserve et unités de Réserve de la Cavalerie* »
Participation : Personnels de Réserve UNABCC et ANOR ABC

BERRY-AU-BAC

Date : le 17 avril 2014
Responsabilité : Fédération des Chars de combat

SAINT-GEORGES À PARIS

Date : le 28 avril 2014
Lieu : École militaire
Déroulement : Conférence de 16 h 00 à 18 h 00, suivie d'un cocktail de 18 h 00 à 19 h 30
Thème de la conférence : « *Témoignage sur une Opex récente par une autorité ayant commandé* »
Pilote : UNABCC

CARROUSEL

Date : les 18 et 19 juillet 2014
Lieu : Saumur
Thème : « *Les Blindés dans la Libération de la France 1944* »
Responsabilité : Com EMS et EC
Conseiller historique : Mr le Conservateur des Musées de Saumur (Lieutenant-colonel GARNIER DE LABAREYRE)
Participation : UNABCC

COMMÉMORATION NATIONALE

Date : le 6 septembre 2014
Lieu : Autun
Thème : « *Combats de la Libération de la ville d'Autun et de ses environs* » (70ème anniversaire)
Responsabilité : UNABCC
Pilote : Fédération des Dragons

JOURNÉES DE LA CAVALERIE

Dates : les 11, 12 et 13 octobre 2014
Lieu : Paris
Déroulement : 11 octobre : 14 h 00 : AG de l'UNABCC à l'École militaire
12 octobre : 11 h 00 : Messe de la Cavalerie aux Invalides
13 h 00 : Lunch
18 h 00 : Cérémonie à l'Arc de Triomphe
13 octobre : 10 h 00 à 17 h 00 : Colloque à l'École militaire
Thème : « *Permanence de l'Esprit cavalier : Des engagements à cheval de la 1ère Guerre mondiale aux actions récentes de la Cavalerie* »
Pilote : UNABCC

JOURNÉE D'ADOUBEMENT DES LIEUTENANTS

Date : le 17 octobre 2014
Lieu : EC de Saumur
Thème : « *Les hauts faits de la Cavalerie française d'août à octobre 1914* »
Responsabilité : Com EMS et EC
Conseiller historique : Mr le Conservateur des Musées de Saumur (Lieutenant-colonel GARNIER DE LABAREYRE)
Participation : UNABCC

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DES FLANDRES DE 1914 [1]

Date : entre le 12 et 14 novembre 2014
Lieu : En Belgique (Ypres - Dixmude)
Thème : « *La Cavalerie française dans la bataille des Flandres de 1914* »
Responsabilité : UNABCC (en coordination avec la Mission du Centenaire)
Pilote : Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

[1] *Concernant la Commémoration de la bataille des Flandres où les 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ont participé, j'ai demandé aux autorités compétentes la sortie de l'étendard du 3ème Chasseurs qui se trouve à Vincennes. Il est bien entendu que notre reproduction du 3ème Chasseurs d'Afrique sera également présent. Une demi garde à l'étendard portera celui du 3ème RCh et je souhaite qu'un membre de l'Amicale porte celui du 3ème RCA.*

Le mot du CdC du 1er RCh

C'est avec brio que cette année 2013 se termine pour le régiment. En effet, ces derniers mois ont été rythmés par d'importantes visites pour lesquelles le régiment a su être au rendez-vous. Que ce soit le général RACT-MADOUX, CEMAT, le général DE LAPRESLE commandant la 7ème BB, ou plus récemment Madame la préfète de la Meuse, tous ont souligné les qualités et la force des Chasseurs qui, à travers leur engagement, incarnent parfaitement les valeurs de l'armée de Terre.

L'approche de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale nous rappelle qu'il est primordial de rendre hommage à nos frères d'armes morts pour la France sur les champs de batailles, hier comme aujourd'hui, en France et à travers le monde. La participation des soldats du régiment aux différentes cérémonies d'hommages ou de commémorations militaires est importante et nécessaire pour montrer aux plus jeunes, comme aux anciens, l'importance de cet héritage que nous continuons à faire vivre à travers notre engagement.

Même avec toutes ces sollicitations, le volet opérationnel n'a pas été laissé de côté pour autant, et j'en profite pour saluer le retour de l'escadron du capitaine NOPRE qui s'est brillement illustré au cours de ses quatre mois de projection au Kosovo. Pour soldats de l'EEI 7, comme pour tous les membres du régiment, un nouveau cap devra être atteint pour permettre, suite à la réorganisation du régiment en 2014, que le 1er RCh expérimente le nouveau format des unités de Cavalerie avec notamment l'adoption d'un nouveau format « 4-4 » pour les pelotons de chars qui seront composés de 4 chars Leclerc et de 4 VBL. Et également avec la création d'un nouvel escadron de recherche et d'investigation anti-char (ERIAC) issu de la fusion du 1er escadron et de l'escadron d'Éclairage et d'Investigation n° 7.

2014 sera également une année de forte projection pour Conti cavalerie avec un contrat opérationnel riche. Les Chasseurs se prépareront, dans le cadre des différentes mises en condition avant projection, à être projetés au Liban, en Côte d'Ivoire et au Mali.

Pour mener à bien tous ces rendez-vous, les permissions que vous vous apprêtez à prendre seront nécessaires pour que vous puissiez être prêts, dès la rentrée, à affronter cette nouvelle année.

Enfin, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Colonel CHABUT
Chef de corps du 1er RCh

Visite de commandement du CEMAT au 4ème régiment de Chasseurs

Le général d'armée Bertrand RACT-MADOUX est accueilli par le chef de corps, le colonel Armel DIROU

Jeudi 5 décembre 2013, le général d'armée Bertrand RACT-MADOUX, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), a effectué une visite de commandement au 4ème Chasseurs.

Premier constat : le 4ème régiment de Chasseurs est une unité arrivée à maturité opérationnelle et forte de nombreux atouts. La qualité de sa ressource humaine et celle de ses équipements et de ses infrastructures permettent au régiment d'être toujours bien préparé (champs de tir, espace de manœuvre, montagne). Enfin, dernier atout mentionné et non des moindres, le 4ème RCh bénéficie d'un environnement particulièrement favorable dans lequel il est profondément enraciné. La population gapençaise, la municipalité ainsi que les services de l'État entretiennent des relations de très grande qualité avec le régiment.

Avant de quitter le quartier, le CEMAT s'est adressé aux militaires et aux civils du régiment et du groupement de soutien. Après avoir félicité le régiment pour ses bons résultats, il a longuement expliqué les enjeux des restructurations à venir en insistant sur l'importance de la loi de programmation militaire pour l'armée de Terre. Le CEMAT en a profité pour faire un point de situation sur les dysfonctionnements du système Louvois et le temps nécessaire pour le remplacer.

Pour conclure, le CEMAT n'a pas manqué de souligner le plan de charge 2014 du régiment puisque 100% de ses capacités de combat seront projetées en Afrique. Le 4 a encore un bel avenir devant lui.

Lieutenant Sarah POROT
OCI 4ème RCh

Appel à cotisation 2014

Le montant annuel pour la cotisation 2014 est :
- 25,00 € pour les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
- 10,00 € pour les épouses et veuves
- 25,00 € pour les sympathisants

Votre chèque libellé à l'ordre de « **Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique** » et à adresser à : Annie VILLE : Saint-Michel B - 4 avenue du Puy de Dôme - 63100 CLERMONT-Fd

Si vous avez des nouvelles coordonnées (adresse, téléphone et mail), n'oubliez pas de nous les transmettre afin que nous puissions tenir à jour notre fichier adhérents.

RETEX : Exercice d'aguerrissement dirigé par le CIN au profit du PE RC/1ESC/1RCA

MISE EN AMBIANCE : « *Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques et développe sa compétence et sa force morale* ». Code du Soldat, art.6

Que l'on soit spécialiste ou autre, nous ne pouvons oublier l'essence même du métier des armes : nous sommes avant tout des combattants.

En ce sens, notre professionnalisme exige de nous d'être toujours opérationnel : nous devons avoir acquis et entretenu les savoir-faire et le savoir être qui nous permettront de réaliser la mission et d'en restituer l'Esprit.

Ceci est l'objectif que s'est donné l'encadrement du PE RC afin de permettre à son personnel d'être projeté, d'être muté et surtout de toujours réaliser les impératifs de son engagement individuel.

Dans un contexte opérationnel souvent éprouvant physiquement (climat, matériels…) et psychologiquement (Afghanistan, Mali…), les notions de durcissement, cohésion, dépassement de soi se sont révélées primordiales à tous les niveaux (équipe, groupe, peloton, escadron). L'expérience que l'on en a est nécessairement associée à l'entretien et à l'enrichissement de la condition opérationnelle.

REALISATION : Etre opérationnel est un impératif dont les modalités d'exécution sont diversifiées.

L'aguerrissement et les compétences spécifiques qui y sont associées en font partie et constituent l'objet de ce Retex dans la mesure où cet acte de formation particulier a donné lieu à un travail commun entre le PE RC (demandeur) et le CIN (formateur). En effet, l'aguerrissement seul n'est pas une fin en soi et nécessite un « accompagnement » qui repose à la fois sur une infrastructure, des moyens et un encadrement spécialisé.

En ce sens, le CIN est une réelle « aide pédagogique » qui a permis au PE RC d'être armé au mieux pour réaliser le projet qu'il s'est donné : sensibiliser le soldat à son devoir opérationnel.

Ce projet a été mis en œuvre en deux temps :

- 1 stage d'initiation aguerrissement et d'instruction des techniques commando,
- 1 mission de restitution des acquis à partir d'un dossier d'objectif.

RETEX : L'accompagnement du CIN lors de cet acte de formation possède un double avantage :

- L'accès à une infrastructure et à des moyens spécifiques différents des possibilités régimentaires,
- L'accès à des savoir- faire et à un état d'esprit qui viennent nécessairement enrichir la formation régimentaire.

1 - <u>Aguerrissement</u> : Le CIN permet à la fois de faire l'expérience d'activités spécifiques (combat amphibie, rappel, parcours d'obstacles) et de les réaliser selon un rythme qui repose sur l'impératif d'endurcissement. En outre, le temps de restitution encadré par le CIN permet de concrétiser les acquis de l'initiation mais surtout de faire adhérer la troupe au « projet » du chef grâce à la mise en place d'un cadre tactique réaliste : mission « coup de main » soit la destruction d'un objectif identifié après infiltration en zone hostile.

2 – <u>Instruction/ Formation</u> : Le CIN donne accès à une instruction spécialisée qui permet de se constituer un « fond de sac » opérationnel quelles que soient son arme et sa spécialité. Reçue par tous, la formation est faite de telle sorte que l'encadrement ait les bases nécessaires pour entretenir les savoirs de la troupe de façon régulière et autonome. Enfin, la phase de restitution est l'occasion aussi bien de mettre en œuvre l'instruction reçue que d'en comprendre la finalité.

CONCLUSION : Le CIN répond à l'impératif du maintien de la condition opérationnelle en offrant une véritable alternative aux différentes actions de formation régimentaires et permet d'éprouver un autre environnement de commandement. Le CIN démontre en ce sens une disponibilité qualitative et efficace de son personnel.

Néanmoins, le centre est réellement handicapé par son manque de moyens (état et volume du matériel) et par la vétusté de son infrastructure. Aussi, la mise en œuvre de certains procédés peut se voir limitée voire empêchée nonobstant l'implication du personnel.

Ceci dit, l'encadrement du CIN démontre une réelle volonté d'inverser la tendance afin de remplir au mieux sa mission. Ce Retex a notamment pour but de contribuer à l'effort du CIN de se maintenir en vie et de se développer. N'oublions pas que nous en sommes les bénéficiaires.

Lieutenant Anne FALCHI
1er escadron / 1er Chasseurs d'Afrique

Exercice contre-IED des DLA au DAO

Les détachements de liaison et d'appui (DLA), commandés par la 27ème BIM, sont armés par le 3ème RPIMa, 7ème BCA, 27ème BCA, 4ème RD, 13ème RG, 1er RA et le CPA 30.

Ils seront projetés au Mali en janvier pour la mission Serval 3. La mission des DLA consiste à accompagner les bataillons africains de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali).

Ces détachements ont effectué un séjour de deux semaines sur le camp de Canjuers, encadrés par le détachement d'adaptation opérationnelle (DAO) du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique afin de valider leur mise en condition opérationnelle. Ce séjour s'est traduit par un retour d'expérience du 8ème RPIMa, revenant de la mission et un drill des procédures santé, contre-IED (Improvise Explosive Device – élément explosif improvisé) et manœuvre infanterie. Enfin, la rotation de ces unités s'est terminée par un exercice avec FORAM (force amie – jouée pour l'entraînement par du personnel militaire français) de niveau compagnie.

Adjudant Steven BOURQUIN
DAO

VI - Le camp de Neufchâteau (décembre 1916)

En décembre 1916, le 13ème CA se regroupe au camp de Neufchâteau. Une nouvelle organisation du CA vient d'être créée, destinée à faciliter et à intensifier l'exercice du commandement, à permettre un emploi tactique de la division plus en rapport avec les conditions de la bataille actuelle. Les DI ne conservent que trois régiments d'infanterie, elles sont renforcées d'un groupe d'AL (155 court). Un commandement d'ID et d'AD, pourvus chacun d'un état-major propre, sont créés.

La cavalerie, elle aussi, subit une transformation. Les États-majors de régiments de CA sont supprimés. Les escadrons sont mis à trois pelotons. L'ÉM du 13ème CA, relevé de l'Aisne par celui du 32ème CA dans le courant de novembre, gagne Neufchâteau, suivi par l'ÉM du 3ème Chasseurs.

Les divisions d'Infanterie après s'être reposées, se dirigent sur le camp de Neufchâteau. Les quatre escadrons actifs y rejoignent le régiment. Mais la nouvelle séparation, celle qui doit durer jusqu'à l'armistice, est proche. Elle aura lieu dès que le travail de transformation des unités du CA sera terminé.

Le 31, l'ÉM du régiment est dissous, il est réduit à un colonel, un chef d'escadrons, un capitaine adjoint, un adjudant et douze cavaliers, détachement qui est rattaché à l'ÉM du CA. À la même date les quatre escadrons sont affectés définitivement comme escadrons divisionnaires :

le 1er (capitaine DE LA SAUSAY), à la 25ème ; le 2ème (capitaine BARROT), à la 26ème DI ; le 3ème (capitaine GÉNÉRAUD), à la 120ème ; le 4ème (capitaine FÉVAL), à la 167ème DI, rattachée au 13ème CA comme 4ème division. Une section de mitrailleuses part avec le 1er escadron, une autre avec le 3ème escadron.

Chapitre II

Autres formations mobilisées ou rattachées au 3ème Chasseurs

Avant de rappeler séparément le rôle joué par les quatre escadrons actifs auprès de leurs divisions pendant les deux dernières années de la guerre, il convient de parler des autres formations mobilisées par le 3ème Chasseurs, ou qui lui ont été rattachées au cours de la campagne.

Nous ne reviendrons pas sur les 5ème et 6ème escadrons. La vie de ces escadrons a été racontée en même temps que celle du régiment actif à laquelle elle s'est trouvée intimement mêlée. Les formations de réserve ou territoriales du 3ème Chasseurs n'ont pas duré jusqu'à la victoire ; elles ont été dissoutes, les unes après les autres, à la fin de 1916 et dans le courant de l'année 1917.

Mais, si elles n'ont pas été à la gloire, elles ont été à la peine : elles ont apporté la somme de leurs efforts, leur moisson de lauriers et leur tribut de sang à l'œuvre commune. Elles ont contribué à former le patrimoine glorieux du régiment et à lui donner sa physionomie propre, par suite à créer son esprit de corps.

Picards pondérés, demeurés au régiment depuis la garnison d'Abbeville, paysans réfléchis et personnels du Bourbonnais, ouvriers adroits du Centre, Auvergnats entêtés et rudes comme leurs montagnes, Berrichons et Tourangeaux, cultivateurs du Limousin arrivés les derniers, tous ont montré, chacun à sa façon, le même patriotisme, le même esprit cavalier, fait de mépris du danger et d'allant, de dévouement et de discipline, de confiance dans les chefs.

Officiers, sous-officiers, cavaliers de rang, Chasseurs de l'active, réservistes et territoriaux, tous ceux qui portent ou qui ont porté l'écusson du 3ème Chasseurs peuvent être fiers du travail accompli. La reconnaissance et l'admiration de ceux qui les suivront les confondront tous. L'étendard du régiment conserve dans ses plis le souvenir de tous ceux qui, parmi eux, sont tombés au champ d'honneur.

Indépendamment des groupes d'éclaireurs, des pelotons d'escortes, des estafettes et des sous-officiers adjoints aux chefs de bataillon affectés aux éléments du 13ème CA, qui s'élèvent à l'effectif de 3 officiers, 77 sous-officiers, 161 brigadiers et cavaliers, 248 chevaux et qui ont quitté Clermont-Ferrand du 6 au 14 août 1914, le régiment a mobilisé :

Le groupe des 5ème et 6ème escadrons : 12 officiers, 27 sous-officiers, 287 brigadiers et cavaliers, 326 chevaux, parti de Clermont le 16 août. Le groupe des 7ème et 8ème escadrons : 14 officiers, 29 sous-officiers, 281 brigadiers et cavaliers, 314 chevaux, parti de Clermont le 13 août. Un demi-escadron territorial comprenant 2 officiers, 5 sous-officiers, 76 brigadiers et cavaliers, reste attaché à la remonte d'Aurillac.

En outre, en juin 1915, le dépôt de Clermont-Ferrand a constitué un escadron à pied ayant comme noyau le groupe cycliste du régiment et comprenant 3 officiers, 13 sous-officiers, 150 brigadiers et cavaliers, 5 chevaux.

Enfin, en janvier 1916, le 6ème escadron du 11ème Chasseurs et le 11ème escadron du 16ème Chasseurs ont été rattachés au 3ème Chasseurs et ont formé le groupe des 9ème et 10ème escadrons, à l'effectif de 12 officiers, 328 sous-officiers, brigadiers et cavaliers et 337 chevaux.

I - GROUPE des 7ème ET 8ème ESCADRONS (août 1914 – juin 1917)

D'abord élément de la place forte de Besançon où il débarque le 14 août, le groupe des 7ème et 8ème escadrons, sous le commandement du chef d'escadrons LECOMTE, fait partie de la garnison de défense.

Il participe aux travaux de défense et aux manœuvres des troupes de la place.

L'Alsace (juillet 1915 – juin 1916)
En juillet 1915, le groupe est rattaché au 22ème régiment de marche de chasseurs, commandé par le lieutenant-colonel DETROYAT, rattaché à la 10ème DC (général DE CONTADES GIZEUX) et comprenant, en outre des éléments du 3ème Chasseurs, le 6ème escadron du 11ème Chasseurs et le 11ème escadron du 16ème Chasseurs.

Les escadrons prennent les tranchées dans les secteurs d'Alsace, entre Thann et la frontière suisse :
De juillet à septembre, au pont d'Aspach et à Burnhaupt-le-Haut ;
En octobre et novembre, à Ammertswiller et Balschwiller ;
En décembre, à Hirtzbach et dans le secteur des Lacs.

Le service est pénible l'hiver, et le travail continue de jour et de nuit. En janvier 1916, le 22ème régiment de marche est dissous. Le groupe des 7ème et 8ème escadrons est affecté à la 41ème DI, secteur en Alsace, de la région de Saint-Dié. Il quitte Montreux-le-Château le 6 janvier et gagne Saint-Dié par Belfort – Luxeuil – Plombières – Remiremont – Bruyères et Nompatelize.

La 41ème DI est commandée par le général CLARET DE LA TOUCHE. Le 26 janvier, le commandant DE PARSEVAL remplace le commandant LECOMTE à la tête du groupe, cantonné à Saint-Dié.

À partir du 20 janvier, les escadrons, en dehors d'un service de postes de sûreté aux sorties de la ville, fournissent deux détachements à la garde des tranchées du secteur de Saint-Jean-d'Ormont :
Le 7ème escadron : 1 officier, 2 sous-officiers, 37 cavaliers, à Gemainfaing ;
Le 8ème escadron : 1 officier, 2 sous-officiers, 38 cavaliers, à la cote 583.

Les bombardements de Saint-Dié sont fréquents surtout dans la dernière quinzaine de février et la première de mars. Les cavaliers, aux tranchées, exécutent des reconnaissances et organisent le terrain.

Le 30 avril, un poste avancé du 7ème escadron repousse, sur le front de Gemainfaing, l'attaque d'une grosse patrouille allemande qui laisse trois tués et un prisonnier aux mains des chasseurs. À cette occasion le général commandant la 152ème brigade adresse une lettre de félicitation au commandant du groupe, dans laquelle il rend hommage au sang-froid et au courage de ses cavaliers.

La 41ème DI étant passée en juin au DAL, le groupe gagne Pulligny par Villoncourt et Charmes ; du 16 au 26 juin il prend part aux manœuvres d'entraînement de la 41ème DI dans la région de Pulligny.

La Somme (juin 1916 à janvier 1917)
La 41ème DI est transportée dans la Somme à la fin de juin. Le 26, le groupe embarque à Ludres et à Vézelise et débarque le 27 à Ailly-sur-Noye. Il poursuit son instruction du 27 juin au 16 juillet à La Faloise. Du 30 juillet à la fin d'août, le groupe, qui s'est porté du 17 au 26 juillet dans la région sud-est d'Étinehem, prend part aux attaques de la 41ème DI par des reconnaissances, des patrouilles de police des champs de bataille, des escortes de prisonniers et des équipes de travailleurs.

Retiré du front en même temps que sa division dirigée sur l'Argonne, à la disposition du 18ème CA, il débarque le 22 septembre à Sainte-Menehould. Les escadrons, cantonnés à Dampierre-sur-Auve, concourent, avec deux escadrons du 11ème Chasseurs, à la défense du secteur de Melzicourt, sous les ordres du colonel DURAND, commandant le 11ème Chasseurs.

Ils fournissent un détachement de 1 capitaine et 80 hommes au bois d'Auzy et aux ouvrages nord-ouest de Vienne-la-Ville du 30 septembre au 27 décembre. Le 12 décembre, 1 sous-officier et 10 cavaliers du 7ème escadron effectuent une reconnaissance offensive dans le secteur du Four de Paris. Ils abordent la tranchée ennemie qu'ils sont chargés de nettoyer à la grenade, avec un élan et une ardeur admirables qui leur valent une lettre de félicitations du général MIGNOT, commandant depuis le 29 septembre la 41ème DI.

La Champagne (janvier 1917 – juin 1917)
En janvier 1917, la 41ème DI gagne la Champagne, dans la région de Reims. Le groupe cantonne, à partir du 6 février, à Tinqueux, d'où il fournit des patrouilles de police sur les routes de Châlons-sur-Vesle à Chenay, en février et en mars.

Après un court séjour à l'arrière, sur la Montagne de Reims, il revient le 14 avril dans la région de Châlons-sur-Vesle, au bois de Maco. Il fournit des observateurs, des escortes de prisonniers, des travailleurs sur le front, jusqu'au moment où il est définitivement reporté à l'arrière dans la Montagne de Reims à La Neuville-aux-Larris.

C'est de là qu'il part pour se rassembler le 19 juin à Saint-Germain-la-Ville, où doit avoir lieu la dissolution. Elle est terminée le 26 juin. Les officiers reçoivent de nouvelles affectations, les cavaliers sont versés dans l'infanterie, les chevaux au dépôt de Lépine, le matériel au GPA de Châlons.

Pertes : 4 tués (1 adjudant, 1 maréchal des logis).
- 7 blessés.
Citations : 1 Légion d'honneur (officier).
- 2 médailles militaires.
- 15 citations.

II. — GROUPE DES 9ème ET 10ème ESCADRONS (janvier 1916 à juillet 1917)

Les Vosges (janvier -juin 1916)
À la dissolution du 22ème régiment de marche de Chasseurs, effectuée en janvier 1916 dans la région de Belfort, le 6ème escadron du 11ème Chasseurs et le 11ème escadron du 16ème Chasseurs, sont versés au 3ème Chasseurs, où ils deviennent respectivement les 9ème et 10ème escadrons.

Ils sont constitués en groupe sous le commandement du commandant LOBEZ et affectés à la 47ème DI (général DE POUYDRAGUIN). La division fait partie de la VIIème armée (général DE VILLARET), elle est en secteur en Alsace, à l'est du col de la Schlucht.

Au début de janvier 1916, le groupe rejoint sa division dans la région de Gérardmer. Dès son arrivée (15 janvier) il prend les tranchées de Schirbach sur l'éperon d'Eck qui domine la vallée de Munster. Dès son arrivée aussi, il donne la mesure de ce qu'il peut faire.

À l'extrémité de l'éperon d'Eck se trouve le réservoir d'eau de Stosswihr, que les Allemands ont bétonné et transformé en abri. Le 14 mars, le commandement décide d'enlever la garnison de ce poste avancé de l'ennemi. 50 Chasseurs du 3ème prennent part à ce coup de main sous le commandement du sous-lieutenant PARVILLE avec 50 alpins et un détachement du génie. Après une violente préparation d'artillerie, tous partent à l'assaut. Les Boches sont surpris dînant et jouant aux cartes. Le résultat va au delà des espérances. Toute la garnison y passe : 30 cadavres ennemis, et les cavaliers, pour leur part, ramènent 28 prisonniers dont un aspirant. Chez nous pas une perte. Le commandant du secteur adresse au général commandant la DI un rapport qui se termine ainsi :

« *L'entrain des Chasseurs et des cavaliers à pied au cours de l'attaque a été remarquable. Tous se sont portés en avant avec un allant, une décision et un entrain superbes*. » Le sous-lieutenant PARVILLE est cité à l'ordre de l'armée. Le groupe est relevé des tranchées le 3 juin 1916.

La Somme (juillet 1916 – octobre 1916)
À la fin de juin la 47ème DI part pour la Somme ; débarquée dans la région de Grandvilliers, elle s'engage à l'est de Corbie. Le groupe d'escadrons, dont les chevaux restent à l'arrière près de Corbie, fournit d'abord un service journalier d'agents de liaison, d'escortes de prisonniers, de patrouilles de police ; à partir du 15 juillet, il met en outre à la disposition des commandants des sous-secteurs d'attaque un détachement de 30 cavaliers chargé de la garde des ponts de la Somme, dans la zone Frise – l'Éclusier, et un détachement d'assaut de 50 cavaliers à pied, dirigé sur le moulin de Feuillères.

Après l'attaque, un court repos près de Grandvilliers et la division rentre en ligne vers la mi septembre pour participer à l'avance sur Péronne. Les effectifs sont diminués, le général commandant la DI ne peut négliger aucune des forces mises à sa disposition ; les deux tiers des cavaliers sont mis à pied. Ils prennent part aux combats du 25 septembre au nord-ouest de Péronne, puis, sont maintenus en ligne et contribuent à l'organisation du secteur au nord de Cléry-sur-Somme.

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, un détachement du 3ème Chasseurs, dirigé par le lieutenant DEMERON, s'avance jusqu'au tertre ruiné du vieux château de « Nul s'y frotte » et ramène des prisonniers, ce qui vaut au groupe les félicitations du colonel commandant la 3ème brigade. Les cavaliers ont touché là un point sensible de la ligne de surveillance ennemie. Aussi, les coups de main boches se multiplient sur « Nul s'y frotte ».

Le 13 octobre se produit une première attaque à la grenade facilement repoussée. Dans la nuit du 21 au 22, l'attaque est plus sérieuse. Elle est faite par un groupe d'assaut, l'ennemi est arrêté à quelques mètres des tranchées ; il laisse 2 officiers et 15 hommes sur le terrain et s'enfuit. Les cavaliers, sous le commandement du sous-lieutenant PARVILLE, ont contribué pour une grosse part à cet exploit. Désormais, ils ne sont plus connus à la division que sous le nom des cavaliers de « Nul s'y frotte » et la vieille et fière devise qui dormait depuis longtemps aux bords de la Somme se réveille et s'incarne à nouveau dans l'âme des chasseurs.

À la suite de ce succès, le général commandant la 47ème DI adresse à ses troupes un ordre du jour qui se termine ainsi : « *L'attitude des gradés et des Chasseurs du 30ème bataillon et du 3ème Chasseurs à cheval, en cette circonstance, doit servir de modèle à l'avenir*. »

Les camarades qui se battent sont les heureux. Ceux qui restent à l'arrière, un tiers au plus, sont parqués avec les chevaux, paquetages et impedimenta du groupe, dans une presqu'île marécageuse et boisée de la Somme, non loin de la ligne de feu, appelé la « Grenouillère ». Quand, en octobre, ils sortent de là, les chevaux qui, pendant un long mois, ont eu peu de pansage, qui n'ont pas été sellés et n'ont pas bougé, qui ont supporté toutes les intempéries sans abris, ressemblent à des ours.

Les Vosges. — La dissolution (octobre 1916 – juin 1917)
Retirée de la bataille fin octobre, la 47ème DI, après un repos dans la zone de Crèvecœur, retourne dans les Vosges, région de Bruyères. Là, le 15 novembre, le 10ème escadron est dissous. Les officiers et rengagés regagnent le dépôt le 21 novembre, les hommes sont versés au centre d'instruction des chasseurs alpins à Épinal.

Le 9ème escadron, resté seul, assure le service des tranchées à l'est de Saint-Dié et détache un maréchal des logis et 12 cavaliers au groupe franc de la DI, où ils se font remarquer par leur bravoure et leur entrain.

Ramené dans l'Aisne, avec la 47ème DI, le 9ème escadron est dissous à son tour le 8 juin 1917. Les officiers passent dans l'Infanterie, les Cavaliers au 4ème régiment de Cuirassiers à pied.

Pertes : 6 tués (2 sous-officiers) ; 14 blessés (1 sous-officier).
En outre 2 chevaux tués ; 6 blessés.
Récompenses : 1 médaille militaire.
- 76 citations (dont 1 officier à l'armée).

Livre : Historique du 3ème régiment de Chasseurs à cheval
pendant la guerre 1914 – 1918
Imprimerie Berger-Levrault

À suivre : III - L'escadron à pied du 3ème Chasseurs (juin 1915 - 31 décembre 1916)

HISTORIQUE du 3ème RÉGIMENT de CHASSEURS d'AFRIQUE PENDANT la GUERRE 1914-18

L'ÉTENDARD DU 3ème RÉGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE

Photo prise sur les bords du Rhin en janvier 1919.

BATAILLES INSCRITES : CONSTANTINE - SÉBASTOPOL - SOLFÉRINO - PUEBLA - MAROC

PRÉFACE

Cet historique devant être mis entre les mains de tous les braves qui ont combattu le bon combat sous les plis du glorieux étendard du 3ème Chasseurs d'Afrique, durant la grande guerre 1914 - 1918, il est juste qu'ils n'oublient pas cependant leurs aînés. Aussi nous a-t-il paru bon, en guise de préface, de résumer, en quelques lignes, l'histoire de ce beau régiment depuis la formation jusqu'en 1914.

Créé en 1833, ainsi que le 1er et le 2ème, au début de la conquête de l'Algérie et exprès pour elle, le 3ème Chasseurs d'Afrique prend part, depuis lors, non seulement à toutes les campagnes d'Afrique, mais encore à presque toutes les guerres et expéditions lointaines de notre histoire nationale. Il ne cesse de se distinguer et de s'affirmer partout comme un régiment d'élite qu'on se dispute l'honneur de commander. Il compte parmi ses colonels les noms les plus illustres de la Cavalerie française :

BOYER (1833) / RIGAUD (1833 - 1835) / CORRÉARD (1835 - 1836) / LANEAU (1836 - 1841) / NOËL (1841 - 1846) / DE MIRBECK (1846 - 1852)/ NEY DE LA MOSKOVA (1852 - 1853) / DE MÉSANGE (1853 - 1860) / DU BARAIL (1860 - 1863) / MARGUERITTE (1863 - 1864) /DE MONTARBY (1864 - 1868) /DE GALLIFFET (1868 - 1870) / FLOGNY (1870 - 1874) / GAUME (1874 - 1880) / D'ALINCOURT (1880 - 1881) / DU BUQUOY (1881 - 1887) / BUFFET (1887 - 1889) / DE FORSANZ (1889 - 1895) / LUGON (1895 - 1901) / SAINTE-CHAPELLE (1900 - 1903) / GRELLET (1903 - 1906) / CLEMENÇON (1906 - 1910) / ANDRIEU (1910 - 1913) / COSTET (1913 - 1916) / FAURE (1916 - 1918) / TOULAT (1918—1920) / LEFÈVRE (1920 -)

Conquête de l'Algérie

Il n'est pas une colonne, pas un combat sans le 3ème Chasseurs d'Afrique. Ses citations à l'ordre ne se comptent plus.
De 1833 à 1836, il se distingue dans toutes les affaires de la région Bône - Guelma. En novembre 1836, il participe à la première expédition de Constantine ; le 13 octobre 1837, il prend part à la prise historique de Constantine qui devait être sa future garnison.

1839 - Marche sur Djemilah / 1841 - Expédition aux monts Aurès / 1842 - de Tébessa / 1843 - de Collo / 1845 - de l'Aurès et des Portes de Fer / 1849 - de Zaatcha / 1851 - Affaire de Bougie / 1852 - Expédition de la Kabylie Orientale / 1853 - du Sahara / 1854 - du Djurdjura.

Guerre de Crimée (1854 – 1855)

Le 3ème Chasseurs d'Afrique fait partie de la 1ère division de Cavalerie (général MORRIS), prend une part brillante aux combats de Traktir, la Tchernaïa et assiste à la prise de Sébastopol (8 septembre 1855).

Retour en Algérie
Le 12 mai 1856, le 3ème Chasseurs d'Afrique s'embarquait pour rentrer à Philippeville. Décembre 1856 - février 1857.
- Colonne mobile du Sahara / 1857. - Colonne de Kabylie / 1858. - de l'Aurès.

Guerre d'Italie (1859)
Débarqué à Gênes, il marche sur Voghera, Montebello, Novare, Melegnano et prend sa part brillante habituelle à la victoire de Solferino (24 juin). Le 19 août, il s'embarquait à Gênes pour Philippeville et rentrait à Constantine le 26.

Son étendard recevait, le 27 juin 1909, la médaille d'or commémorative de la campagne, décernée par la ville de Milan.

Expédition de Syrie (août - octobre 1860)
Un escadron y participe, prend part aux colonnes du Liban et rentre à Constantine le 14 octobre.

Guerre du Mexique (1862)
Le 3ème Chasseurs d'Afrique y détache deux escadrons, qui s'embarquent à Alger le 9 septembre, sous les ordres du colonel DU BARAIL et débarquent le 2 novembre dans la rade de Sacrificios.
1863 — Combats de Cholula, d'Atlisco / Le colonel DU BARAIL, alors nommé général, est remplacé par le colonel MARGUERITTE / 1864 — Combats de Xérès, de Guadalupe. Il convient de signaler tout particulièrement ce combat de Guadalupe et la belle conduite du brigadier PIERRE qui s'empara de l'étendard du corps des Lanciers de Zacatecas, en tuant l'officier qui le portait, — haut fait d'armes qui eût dû valoir à l'étendard du régiment la croix de la Légion d'honneur / 1867 — Les escadrons du Mexique rentrent en Algérie.

Guerre franco-allemande (1870 – 1871)
C'est l' « année terrible ». Le 3ème Chasseurs d'Afrique, embarqué, le 18 juillet, sous les ordres du colonel DE GALLIFFET, était affecté à l'armée du Rhin. Il s'y comporta comme l'on sait et gagna dans la journée fatale de Sedan (1er septembre 1870) un des plus beaux fleurons de sa couronne de gloire. Il fut un des quatre régiments qui prirent part à la charge historique de la division de Chasseurs d'Afrique commandée d'abord par le général MARGUERITTE, puis par GALLIFFET [1] dans le ravin de Floing.

On sait le mot de GALLIFFET au général DUCROT qui ordonnait cette charge : « *Tant qu'il en restera un, mon Général* » ; on sait aussi l'exclamation d'admiration que cette folie héroïque arracha à Guillaume Ier de Prusse, lui-même [2] : « *Ah ! les braves gens !* ». Les Chasseurs d'Afrique furent décimés, mais ils avaient sauvé l'honneur de l'armée.

Cette charge a été immortalisée en un monument élevé à Floing même, dit monument des « *Braves Gens* », inauguré le 1er septembre 1910, et sur lequel le 3ème Chasseurs d'Afrique a la gloire d'être inscrit.

Les débris du régiment sauvèrent à nouveau l'honneur de la France à l'armée de la Loire et rejoignaient Constantine le 2 mai 1871.

(1) Le général MARGUERITTE ayant été blessé grièvement / (2) L'inoubliable Grand-père, ainsi que Guillaume II, le Kaiser, se plaît à qualifier son aïeul.

Campagne du Maroc (1908 – 1909 – 1911)
Le 3ème Chasseurs d'Afrique fut un des premiers régiments auxquels il fut fait appel pour la campagne du Maroc Occidental.

Dans les premiers jours de janvier 1908, un détachement de deux escadrons (1er et 4ème), sous les ordres du chef d'escadrons DES MONSTIERS MÉRINVILLE, s'embarque à Philippeville. Débarquement, le 10 janvier 1908, à Casablanca :
1908 — Colonnes d'AMADE, Kasbah-Mediana, combat de Bir-Rechid où tombèrent le lieutenant RICART, les Chasseurs ROUSSEAU et DE KERGOLAY, combat de Rfakha. Le 2 octobre, le 4ème escadron s'embarque à destination de Philippeville, le 1er escadron à son tour rejoint en juin 1909.
1911 — Nouveau détachement : Le 25 avril 1911, le 2ème escadron (capitaine DE BORDESOULLE) quitte Sétif en chemin de fer et s'embarque à Alger le 2 mai. 6 mai : débarquement à Casablanca. 14 - 18 mai : colonne DALBIEZ à travers le Mamora. 19 - 27 mai : colonne GOURAUD, attaque de Kenitra, combat de Zegotta. Engagement de M'Zala des Beni Amar. Juin-juillet : colonne BRULARD, combat de Balilit, combat et prise de Meknès, engagement de Souk el Arba. Septembre : colonne BRONDELAT. Mars 1912 : colonne MAZILIER. Février 1913 : retour du 1er escadron à Sétif.

I - ANNÉE 1914

LA MOBILISATION
Le 1er août 1914, le 3ème Chasseurs d'Afrique était stationné en entier en Algérie sous les ordres du colonel COSTET : ÉM et 2ème demi-régiment à Constantine, le 1er demi-régiment à Sétif, lorsque le même jour, à 17 heures, il reçoit l'ordre de mobilisation.

Cette mobilisation, en Algérie comme en France, s'accomplit avec la régularité, l'ordre admirables qui ont été si souvent signalés. Les officiers et hommes de complément, obéissant sans une défaillance à leurs convocations, viennent avec une belle vaillance prendre place dans le rang. Le PC du régiment (Constantine) et le 1er demi-régiment (Sétif) exécutent simultanément, chacun dans sa garnison respective, les opérations compliquées et minutieuses qui constituent la mobilisation proprement dite. Le 3, tout est prêt, et, laissant le 5ème escadron ou escadron de dépôt à Constantine, les divers éléments s'embarquent le même jour en chemin de fer pour Alger où ils arrivent dans la nuit du 4 au 5 août.

À Constantine comme à Sétif, la municipalité, les autorités locales, ainsi qu'un grand concours de population, viennent faire leurs adieux et offrir leurs vœux aux chasseurs. Foule émue mais recueillie. Il y a là bien des parents, pères, mères, frères, soeurs ; des épouses, des enfants, des fiancées, dont le coeur se serre douloureusement, mais chacun refoule ses larmes dans l'acceptation du grand devoir, chacun voulant offrir à la patrie sa part de sacrifice.

Dans le régiment, le moral de tous : officiers, gradés et cavaliers, est magnifique. C'est une vaillance calme et forte, sans fanfaronnade, ce qu'on peut appeler une « belle sérénité patriotique ». Chacun, en effet, a pu suivre depuis un mois les préliminaires de cette guerre, chacun a pu se rendre compte des efforts de la France pour empêcher la catastrophe : efforts se butant à la mauvaise foi de l'Allemagne qui veut la guerre. Chacun sent que cette guerre sera une lutte suprême entre le droit, la justice et la force brutale, et pour chacun la justice et le droit ne peuvent pas ne pas triompher.

Chacun d'avance fait son sacrifice suprême pour le triomphe de la grande cause et jure de se montrer digne de ses glorieux aînés les héros de Constantine, Sébastopol, Solferino, Puebla et surtout Floing [1].

Embarqué dans l'après-midi du 5 sur *la Savoie* (2ème demi-régiment) et *la Tafna* (ÉM et 1er demi-régiment), le régiment débarque le 7 à Cette, où il bivouaque près de la gare, et qu'il quitte le 8 en chemin de fer (quatre trains), à destination de Lyon où il arrive le 9. Là, il se complète en matériel, puis, les 12 et 13, quatre trains enlèvent à nouveau le régiment à destination du front. Débarqué les 13 et 14 à Dugny près Verdun, le 3ème Chasseurs d'Afrique va cantonner, le 15, à Aucourt.

Là, le régiment reçoit son ordre d'affectation comme cavalerie de corps au corps d'armée colonial (général LEFÈVRE), composé des 2ème et 3ème divisions coloniales, plus une brigade indépendante, la 5ème (21ème et 23ème régiments d'Infanterie coloniale) [2]. En même temps il reçoit l'ordre de se porter le lendemain 16 sur Dun-sur-Meuse où il s'installe au bivouac. Le même jour le général commandant le corps d'armée adresse à ses troupes, réunies pour la première fois, l'ordre du jour suivant :

ORDRE N° 2

Le corps colonial a, pour la première fois, l'honneur de se trouver réuni en corps d'armée de campagne. Le général commandant le CA salue ses vieilles troupes de l'infanterie et de l'artillerie coloniales. Il salue également les nouveaux venus : sapeurs du génie, déjà rencontrés sous tous les climats d'Afrique et d'Asie ; 3ème Chasseurs d'Afrique aussi fier que nous de se souvenir que, le même jour, ses charges d'Illy et notre défense de Bazeilles ont sauvé l'honneur.

Demain, le corps d'armée franchira la Meuse. Souvenez-vous, Marsouins et Bigors, que vos anciens de Bazeilles, dans cette vallée de la Meuse, vous ont laissé leur exemple à suivre, leur mort à venger, la victoire à ressaisir.

Pensez enfin, vieux coloniaux dont les poitrines médaillées ont affronté le feu des quatre coins du monde pour doter le pays de territoires nouveaux, que, cette fois, vous combattez pour la patrie elle-même, son honneur, son existence et sa plus grande gloire.

Fait au QG de Dombasle-en-Argonne, le 14 août 1914.
Le Général de division
commandant le Corps d'armée colonial,
Signé : LEFÈVRE

[1] Voir la Préface / [2] À l'origine ce corps colonial était seul de son espèce. On en constitua, par la suite, un deuxième qui prit le n° 2, et le corps du début devint le 1er corps d'armée colonial, ou 1er CAC , tandis que les divisions prenaient l'abréviation officielle de DIC. (2ème DIC, 3ème DIC) et les régiments celle de RIC — À part une courte interruption, au moment de la première bataille des Flandres, le 3ème Chasseurs d'Afrique resta affecté au 1er CAC pendant toute la campagne, jusqu'à sa désignation pour rentrer en Algérie (mars 1919).

PREMIÈRES OPÉRATIONS
BATAILLE DES ARDENNES

Le corps d'armée colonial appartenait à la IVème armée (général DE LANGLE DE CARY), laquelle était en réserve, le corps colonial lui-même en réserve d'armée. Lorsque, par suite de la violation de la Belgique par les armées allemandes, et de l'extension du front vers l'ouest, la IVème armée entra en ligne entre la Vème et la IIIème armées, le corps colonial, à son tour, reçut l'ordre de venir s'intercaler entre le 2ème CA (droite) et le 12ème CA. (gauche).

16 août. — En conséquence, le CAC franchit la Meuse, le 16, à Dun-sur-Meuse, direction générale Neufchâteau, tandis que le 3ème Chasseurs d'Afrique recevait l'ordre d'aller occuper, jusqu'à l'arrivée de l'infanterie (0 h30), Chauvency-Saint-Hubert et Bièvres. À 18 h30, le régiment lève le bivouac et se porte rapidement sur ces deux villages qu'il trouve vides d'ennemis.
17 août. — Le 17, à 0 heure, le lieutenant FREYSSENGE, envoyé en reconnaissance sur Thonnele-Thil, trouve en ce point la brigade de Dragons (général ROBILLOT) de la 9ème division de Cavalerie (général DE L'ESPÉE) [1]. Le QG de la 9ème DC est à Montmédy. D'autre part, la liaison est établie à Margut avec le 12ème CA (21ème Chasseurs à cheval).
18 août. — Le 18, deux pelotons du 3ème escadron, sous les ordres du sous-lieutenant HUMBERT, sont détachés à la 5ème brigade coloniale et ont l'honneur de prendre les premiers le contact avec l'ennemi. Parti à 5 heures, avec mission de reconnaître l'axe Margny — Limes — Gérouville — château d'Orval, le sous-lieutenant HUMBERT tombe à Herbeuval sur un peloton de cavaliers ennemis (20 hommes environ) auquel il donne la chasse jusqu'à Villers-devant-Orval, mais là il est reçu à coups de fusil par des cyclistes allemands occupant le village et déjà aux prises avec un détachement du 21ème Chasseurs à cheval. Se trouvant en dehors de son axe de marche, le sous-lieutenant HUMBERT n'insiste pas et revient vers Margny où il fait boire et manger ses chevaux, lorsqu'un habitant lui signale la présence d'une reconnaissance ennemie à la ferme Hutoy ; en hâte l'officier fait brider et reprend sa mission sur la route Margny — Gérouville.

À hauteur de la cote 300, reçus par une fusillade tirée à 200 mètres par des cavaliers pied à terre, la pointe, au galop, s'empare d'un des éclaireurs à cheval, les autres cavaliers ennemis remontent à cheval en hâte. Accompagné du maréchal des logis BEAUJOUR et de quatre cavaliers, le sous-lieutenant HUMBERT se lance à leur poursuite, et les ayant rejoints au bout de 300 ou 400 mètres, en abat deux (dont l'officier) à coups de revolver, trois autres sont sabrés, un seul parvient à s'échapper dans les bois.

Le succès est complet et les pertes nulles (un cheval blessé légèrement par une balle).

[1] C'est cette DC qui a signalé l'avance allemande à travers l'Ardenne belge

Le général commandant le CAC adresse au colonel la lettre suivante :

« *J'ai l'honneur de vous prier de transmettre mes félicitations au lieutenant* HUMBERT, *du 3ème Chasseurs d'Afrique, pour le courage et l'allant dont il a fait preuve dans sa reconnaissance sur Gérouville, le 18 août.* »

C'est le premier fait de guerre du corps d'armée colonial pendant cette campagne [1]. Cette reconnaissance conduite avec mordant apporte un témoignage de plus aux remarques si souvent faites au début de la campagne, savoir :

a) Ascendant de la cavalerie française sur la cavalerie allemande, supériorité à l'arme blanche ;
b) Tactique généralement employée par cette cavalerie allemande qui refuse le combat, cherchant à attirer nos patrouilles et détachements sur des obstacles (lisières de bois, de villages) garnis de feux. Pendant ce temps, les deux autres pelotons du 3ème escadron, sous les ordres du capitaine CHANZY, avaient opéré pour le compte du régiment une reconnaissance sur le front Herbeuval — Breux — Avioth — Verneuil, sans incident.

19 août — Le général commandant le CA vient à Chauvency voir le régiment et, sur renseignements des habitants disant qu'on a vu la valeur d'un régiment de cavalerie allemande vers Gérouville, donne l'ordre au colonel COSTET d'aller opérer une reconnaissance sur l'itinéraire Thonne-le-Thil — Herbeuval — Villers-devant-Orval. Le colonel laisse le 3ème escadron à la ferme Verru et part avec le reste du régiment, traversant ces divers villages sans incidents. La majeure partie de cette reconnaissance se fait d'ailleurs à l'intérieur des avant-postes d'infanterie qui bordent, d'une façon générale, la frontière.

Ce n'est qu'aux abords de Villers-devant-Orval, que le régiment franchit la ligne des avant-postes, traverse ensuite Villers-devant-Orval, qu'il trouve inoccupé, et reste en observation au nord de ce village jusqu'au soir, en liaison avec la 9ème DC qui opère au nord d'Orval. Dans la soirée, le régiment revient cantonner à Chauvency-Saint-Hubert jusqu'au 20 inclus. 21 août — Le régiment quitte Chauvency-Saint-Hubert à 2 h30 pour aller cantonner à Thonnele-Thil, où il arrive à 5 heures. Il en repart à 15 heures avec ordre de se porter à Jamoigne par Herbeuval, château d'Orval, Pin et de surveiller les routes venant de la direction générale de Neufchâteau à travers les forêts de Chiny et Neufchâteau.

Au moment où le régiment débouche au nord de la forêt d'Orval, à la nuit tombante, il se heurte à une division du 12ème CA qui vient de livrer un combat à la lisière des bois, contre une forte reconnaissance ennemie. Le combat s'étend vers Jamoigne ; ne pouvant gagner ce point, le régiment s'arrête à Valansart (23 heures) et y passe la nuit, la bride au bras. Deux reconnaissances avaient précédé le régiment d'une heure.

La première (sous-lieutenant PIERSON) sur l'axe de marche, devait continuer ensuite à travers la forêt de Chiny sur Suxy, par Bulles. La deuxième (lieutenant DE CLERMONT-TONNERRE) par Gérouville, Bellefontaine, Tintigny, Rossignol sur Les Fosses à travers la forêt de Neufchâteau. Pour les raisons indiquées ci-dessus, le sous-lieutenant PIERSON ne peut dépasser Valansart et est rejoint par le régiment. Le lieutenant DE CLERMONT-TONNERRE se heurte, vers Bellefontaine, à trois pelotons de Uhlans qui se retirent vers Rossignol ; au même point, il est rejoint par le 21ème Chasseurs à cheval dont le colonel l'avertit que le 2ème CA arrive. Le lieutenant DE CLERMONT-TONNERRE transmet ce renseignement au CAC et continue vers Rossignol, où il est arrêté par l'ennemi [2] qui occupe quelques maisons.

Le Chasseur POULET tue à bout portant un Uhlan qui sort d'une maison, mais le Chasseur GUILLOUT est tué. C'est le premier Chasseur du régiment tombé au champ d'honneur. Au moment où le lieutenant DE CLERMONT-TONNERRE cherche à tourner le village par l'est, il est rejoint par deux escadrons du 6ème Dragons (escadrons divisionnaires des 2ème et 3ème DIC) qui constituent la pointe d'avant-garde du CAC. Jugeant ne pouvoir traverser la forêt de Neufchâteau, le lieutenant DE CLERMONT-TONNERRE rejoint le régiment.

Combat de Rossignol (22 août 1914)

De Valansart à Rossignol. — Le 3ème Chasseurs d'Afrique a donc passé la nuit à Valansart. Le 22, à 5 heures, le lieutenant THIBAULT, du 3ème escadron, apporte un ordre du CAC. Le colonel réunit les officiers et leur en donne connaissance. Cet ordre est en substance le suivant :

Le CAC va se porter sur Neufchâteau en deux colonnes : Colonne de gauche (5ème brigade coloniale) par Les Bulles — Suxy, ayant à sa disposition deux pelotons du 3ème Chasseurs d'Afrique. Colonne de droite (3ème DIC et 2ème DIC) par Rossignol, Les Fosses, dans l'ordre de marche suivant : Avant-garde : les 2 escadrons divisionnaires (6ème Dragons) ; 1er RIC ; 3ème Chasseurs d'Afrique ; 2ème RIC ; reste de la 3ème DIC [3] ; 2ème DIC.

Le 3ème Chasseurs d'Afrique doit rester ainsi intercalé dans la colonne pendant toute la traversée de la forêt de Neufchâteau, à la sortie de la forêt « éclater dans toutes les directions » [4] pour couvrir la marche du corps d'armée. Le colonel ajoute que des grosses forces ennemies sont signalées à 30 kilomètres environ au nord de Neufchâteau, se dirigeant du nord-est au sud-ouest, et que la IVème armée allait marcher sur elles pour leur tomber dans le flanc gauche. Le colonel enfin, prenant texte d'exemples précédents, recommande aux officiers en reconnaissance de ne pas se laisser entraîner à la poursuite de cavaliers ennemis, de se méfier notamment des lisières de bois, la plupart barrées de fil de fer et garnies de fusils [5]. Deux pelotons du 4ème escadron (capitaine LE PETIT) sont désignés pour être détachés près de la 5ème brigade. Le reste du régiment monte à cheval (6 heures) pour se porter sur Rossignol afin de prendre place dans la colonne, traversant Jamoigne, Termes où les fantassins de la 2ème DIC sont encore en cantonnement. Ordre de marche : 2ème escadron (avant-garde) (capitaine RIVES) ; 1er escadron (capitaine CHAVERONDIER) ; deux pelotons du 4ème escadron ; section de mitrailleuses (lieutenant DOUSSOT) ; Train de combat ; 3ème escadron (capitaine CHANZY). Formation : colonne par 4 sur la route. Pendant toute cette courte étape (Valansart — Rossignol), le régiment ne cesse d'être inquiété en tête et sur ses flancs par des patrouilles de cavalerie ennemie. Aux abords de Rossignol, la pointe d'avant-garde (lieutenant DE FAURE), déployée en fourrageurs, est reçue à coups de fusil par quelques fantassins ennemis occupant la lisière du village [5].

[1] Le sous-lieutenant HUMBERT *fut l'objet, par la suite, d'une citation à l'ordre de la IVème armée / [2] Sans doute les trois pelotons de Uhlans mentionnés plus haut ; même remarque que pour la reconnaissance du sous-lieutenant* HUMBERT */ [3] Moins le 7ème RIC resté à Saint-Vincent à la disposition du général commandant le CAC / [4] Termes mêmes de l'ordre d'après les témoins / [5] Témoignage du lieutenant* DE FAURE */ [5] Rossignol avait été occupé le 20 par la brigade* ROBILLOT *de la DC* DE L'ESPÉE. *À peine celle-ci avait-elle quitté le village qu'elle était remplacée par un fort détachement allemand, infanterie et cavalerie, sans qu'on puisse préciser l'effectif (déclaration de M.* VAN DER STRATEN PANTHOS, *propriétaire du château de Rossignol, le village est en grande partie pillé.*

L'officier est grièvement blessé [1]. Le Chasseur JAUD'HUIN, son ordonnance, fit preuve en la circonstance d'un dévouement et d'un sang-froid admirables. Voyant son lieutenant tomber à terre sans mouvement, JAUD'HUIN saute de cheval à 200 mètres des fantassins ennemis qui s'apprêtaient à se saisir de l'officier, et aussi paisiblement qu'au champ de tir, ouvre le feu, à genou, sur les Allemands qu'il oblige ainsi à rebrousser chemin, non sans avoir lui-même essuyé plusieurs coups de fusil.

Des éclaireurs de cavalerie allemande débouchent également devant le régiment, une patrouille du 2ème escadron les poursuit et ramène deux chevaux de prise. Il est 7 h30 environ. Pendant que le 2ème escadron opère la reconnaissance de Rossignol, le régiment met pied à terre le long de la voie du chemin de fer d'intérêt local.

Les renseignements de cette reconnaissance n'ont pas eu le temps de parvenir que déjà débouche la colonne d'infanterie (3ème DIC) venant du sud, précédée des deux escadrons divisionnaires (6ème Dragons) (8 heures environ). Le 3ème Chasseurs d'Afrique prend alors sa place dans la colonne, derrière le 1er RIC. La colonne traverse Rossignol sans incident.

À ce moment (9 heures environ) éclate une vive fusillade provenant de la lisière des bois. Les escadrons du 6ème Dragons qui se sont engagés dans la forêt refluent en désordre. Le 1er RIC se déploie à droite et à gauche de la route sur la lisière [2]. Le général de division (RAFFENEL) survient en personne, et enjoint au 3ème Chasseurs d'Afrique de se porter à l'ouest de la cote 358 pour prolonger la ligne des Tirailleurs d'infanterie. Le mouvement prescrit s'exécute. Le régiment reste là au combat à pied, environ une heure et demie, en butte au tir d'artillerie ennemie venant de l'est, mais sans pertes.

À 10 h 30, le colonel COSTET reçoit du général de division la mission d'aller escorter et protéger un groupe de batteries de la DIC qui est arrêté sur la route Rossignol - Breuvanne, cherchant des emplacements de batteries favorables. Le régiment monte aussitôt à cheval, et les renseignements faisant craindre un mouvement ennemi venant de l'est, le 3ème escadron est détaché avec les ordres suivants :

Deux pelotons (adjudant-chef BOURSIER et lieutenant HUMBERT), sous les ordres du capitaine, vers Marbehan et Orsinfaing ; un peloton (sous-lieutenant D'YTHURBIDE) à l'est de Breuvanne, vers Ansart ; un peloton (adjudant BIDAULT) dans la direction de Valansart pour établir la liaison avec le gros de l'infanterie.

Le reste du régiment se met en marche vers le sud, traverse Rossignol et prend la route de Breuvanne. Bientôt, il rencontre les batteries qu'il est chargé de soutenir et avec lesquelles il remonte, les escortant à travers champs, tantôt à l'ouest, tantôt à l'est de la route, à travers des pâturages coupés de haies hautes et épaisses, de clôtures de fil de fer, etc., et non sans recevoir quelques obus venant du sud-est, direction si inattendue que certains officiers les attribuent à un tir trop court de notre propre artillerie ; quelques hommes et chevaux sont blessés. L'artillerie parvient enfin à se mettre en batterie au sud de Rossignol.

À ce moment (11 h30) le colonel ayant appris d'un habitant qu'une batterie ennemie était en position à 2 500 mètres à l'est (c'est d'elle sans doute que venaient les obus signalés plus haut), prend la résolution de l'attaquer en la prenant par Breuvanne.

Le colonel commande sabre à la main et le régiment s'ébranle au galop sur la route, par pelotons, à 50 mètres de distance, chaque peloton par quatre. L'état du terrain marécageux, coupé de haies et des clôtures en fil de fer, rend toute autre formation impossible. De plus la route à cet endroit est encaissée. On longe ainsi à vive allure des batteries, des trains régimentaires en colonne sur la route, et, toujours au galop, on aborde le pont de la Sisanne.

Là, le régiment est accueilli par des feux violents de mitrailleuse et d'infanterie venant de l'est, à moins de 200 mètres [3], qui lui causent des pertes sensibles, surtout en chevaux. Quelques chevaux enjambent le parapet du pont. Les cavaliers démontés rejoignent les unités d'infanterie. Le régiment pénètre néanmoins dans Breuvanne, mais le village est encombré par des ambulances, des trains de combat, la situation est difficile. Les obus pleuvent, le pont sur la Semois, particulièrement bombardé, est à peu près impraticable.

Le lieutenant FREYSSENGE est alors envoyé en reconnaissance vers le sud, direction de Saint-Vincent, et revient au bout de quelques minutes rendre compte que cette direction est impraticable et que déjà la route est atteinte par des forces grossissantes d'infanterie ennemie qui filtrent sans cesse vers le sud. Il est environ 12 heures. Ne pouvant rester dans cette situation, le colonel décide de battre en retraite par la ferme du Mesnil sur Saint-Vincent, puis Villers-devant-Orval, protégeant, pendant ce mouvement, la retraite du 7ème RIC.

Le 1er escadron est chargé de protéger la retraite du régiment réduit au 2ème escadron et deux pelotons du 4ème escadron, en tenant les lisières sud de Breuvanne. Les dispositions prises par le capitaine commandant CHAVERONDIER sont les suivantes : Trois pelotons au combat à pied ; le peloton FREYSSENGE, face au sud-est, à l'ouest de la route de Tintigny ; les pelotons MAYLIN et VACHERAND, face à l'est, à l'est de la même route ; les chevaux de mains sont dans une cour de ferme dans le village ; le peloton PIERSON, réserve à cheval, à la sortie nord de Breuvanne. Cette ligne de tireurs prolongeait au sud la ligne du 3ème Colonial qui faisait face à l'est entre Rossignol et Breuvanne [4].

Le peloton FREYSSENGE, installé derrière des haies de jardins, ouvre le feu sur les fantassins allemands qui s'avancent et sont à moins de 200 mètres. Ceux-ci s'arrêtent, se couchent et ripostent, essayant de progresser par bonds individuels, mais y renoncent bientôt, cloués par le tir bien ajusté des Chasseurs qui leur fait des victimes.

[1] Transporté par la suite au château de Rossignol transformé en ambulance, il y fut fait prisonnier dans la soirée / [2] Il a été impossible de préciser l'emplacement exact de cette batterie / [3] Rapport du lieutenant FREYSSENGE qui a compté au moins une compagnie embusquée dans les prés derrière les haies / [4] De divers témoignages recueillis par la suite, notamment par le lieutenant FREYSSENGE, il résulterait que le général RAFFENEL, commandant la 3ème DIC, n'avait sous ses ordres, le 22 août, que trois de ses régiments, les 1er, 2ème, 3ème (le 7ème, resté à la disposition du général commandant le CA, à Saint-Vincent) ; plus ses éléments divisionnaires, artillerie, génie, cavalerie, celle-ci constituée par deux escadrons de réserve du 6ème Dragons. Et la physionomie générale du combat de Rossignol semble avoir été la suivante : Tandis que les 1er et 2ème Colonial étaient successivement déployés face à la forêt de Neufchâteau, les forces allemandes, disponibles du fait que le 2ème CA (droite du CAC) était demeuré en arrière, attaquèrent la 3ème DIC sur son flanc droit, à l'est de la route de Rossignol - Breuvanne, la débordèrent ensuite par le sud de ce dernier village, et enfin, vers le soir, encerclèrent ce qui restait de la 3ème DIC, en rejoignant à l'ouest les forces ennemies

Ils se bornent à riposter sans arrêt, mais sans résultat, tirant trop haut. Ce combat à pied dura près d'une heure.

La situation du 1er escadron devenait très critique, le mouvement débordant de l'infanterie ennemie s'accusait de plus en plus, on s'attendait à un assaut à la baïonnette. L'artillerie ennemie rendait la position intenable, causant en hommes et chevaux des pertes sensibles. Le lieutenant FREYSSENGE est grièvement blessé au bras gauche. Dans ces conditions et jugeant le gros du régiment dégagé car on ne voit plus de Chasseurs d'Afrique dans Breuvanne, le capitaine décide de battre à son tour en retraite par la ferme du Mesnil et donne l'ordre de remonter à cheval.

Le lieutenant FREYSSENGE, ne pouvant se mettre en selle, va se faire panser au PS de Breuvanne. L'adjudant FOURNIER prend le commandement de son peloton et les trois pelotons se rassemblent à la ferme du Mesnil, mais l'artillerie ennemie allonge son tir et la position est également intenable. Le capitaine donne l'ordre de se diriger au galop vers un petit bois situé à environ 600 mètres à l'ouest de la ferme. On tombe cette fois sous un feu intense de mitrailleuses venant de l'ouest. Plusieurs cavaliers sont tués ou blessés, d'autres démontés.

Le capitaine, qui a son cheval tué, et l'adjudant-chef MAYLIN rallient les hommes démontés, tandis que le lieutenant VACHERAND reçoit l'ordre d'emmener les cavaliers montés en ordre dispersé, au galop vers le sud-ouest. La tentative est néfaste, la plupart sont tués ou blessés, ces derniers tombent aux mains de l'ennemi. Le lieutenant VACHERAND est mortellement blessé, les cavaliers survivants tourbillonnent, cherchant une issue au cercle qui se referme de plus en plus.

Sur l'ordre du capitaine, l'adjudant FOURNIER les rallie (ils sont douze environ, dont deux sous-officiers) et tente de gagner Rossignol, pour y rejoindre le gros de l'infanterie qui, de la forêt de Neufchâteau, s'était avancé jusqu'à ce village. Toute l'artillerie de la 3ème DIC ainsi que la plus grande partie des différents trains, furent capturés ; en outre, indépendamment des tués, l'ennemi fit un grand nombre de prisonniers, la plupart ramassés sur le champ de bataille. Le 3ème RIC n'aurait pas atteint Rossignol ; pris dès le matin sous le feu de l'artillerie allemande qui tirait sur les deux rives de la Semois, il eut à faire face dans l'après-midi aux forces allemandes venant de l'est. Le général RAFFENEL, commandant la 3ème DIC, a été tué le soir, alors qu'il battait en retraite vers le sud, avec le groupe de militaires de toutes armes, tous à pied. (Rapport de FREYSSENGE)

Le petit détachement part en ligne droite au plus court, sous les obus, traverse plusieurs fois la rivière qui fait de nombreux crochets à cet endroit, des chevaux s'y noient, les hommes se dispersent. L'adjudant FOURNIER, son cheval tué, rejoint seul à pied le 3ème escadron enfermé à Rossignol et tombe avec lui, le soir, aux mains de l'ennemi.

Le capitaine CHAVERONDIER et l'adjudant-chef MAYLIN restent donc seuls dans le petit bois avec six hommes et trois chevaux (il est 14 heures). Cette poignée d'hommes se joint aux débris du 3ème Colonial qui ont battu en retraite sur le même point, conduits par le colonel en personne, accompagné du drapeau du régiment, et le général RANDONI, commandant la 2ème brigade Coloniale. Le général RANDONI est tué. Les survivants, Coloniaux et Chasseurs d'Afrique, se groupent autour du drapeau du 3ème RIC, prêt à le défendre jusqu'à la mort. Tout le reste du jour cette poignée de braves parvient à imposer respect à l'ennemi et la nuit, à la faveur de l'obscurité, réussit à franchir les lignes allemandes pour gagner Pin dans la matinée du 23.

L'adjudant-chef MAYLIN tente de ramener le corps du général RANDONI sur un des derniers chevaux survivants. Bientôt ce cheval est tué à son tour, il faut abandonner la dépouille du général. Le 23, les débris du 1er escadron rejoignent le gros du régiment à Villers-devant-Orval, ainsi que le peloton BIDAULT du 3ème escadron. Pendant ce temps, les autres pelotons du 3ème escadron, sous les ordres du capitaine CHANZY, n'avaient pu atteindre Orsinfaing. Une patrouille, commandée par le maréchal des logis BEAUJOUR, envoyée reconnaître le village, est reçue à coups de mitrailleuses et ne revient pas.

L'artillerie ennemie balaie la plaine et cause des pertes sérieuses aux cavaliers qui refluent sur Rossignol, en même temps qu'une compagnie d'infanterie coloniale qui avait reçu la même mission. Le cercle ennemi se resserre autour de Rossignol ; après plusieurs tentatives infructueuses pour se porter en avant, au prix de nouvelles pertes, les pelotons, ne trouvant plus aucune issue, participent à la défense du parc du château. Mais, vers 17 heures, après une forte préparation d'artillerie, l'ennemi s'empare à la baïonnette du village et du château. La majorité des cavaliers survivants sont faits prisonniers.

Seul, le lieutenant D'YTURBIDE parvient à s'échapper avec quatre Chasseurs de son peloton. Il en fut de même de la section de mitrailleuses (lieutenant DOUSSOT) qui, restée en soutien des batteries d'artillerie, au sud de Rossignol, tomba aux mains de l'ennemi, en même temps que ces batteries elles-mêmes, après avoir brûlé tout son approvisionnement en cartouches. Quant aux pelotons du 4ème escadron, détachés, nous l'avons vu, avec la 5ème brigade Coloniale, il a été impossible de préciser leur action. Les archives du régiment signalent seulement les pertes sévères de ce détachement : 4 sous-officiers, 21 cavaliers, 24 chevaux, disparus.

Les pertes du 3ème Chasseurs d'Afrique dans ce combat de Rossignol, on le voit, ont été lourdes. Le 1er escadron presque en entier manque à l'appel, soit : 2 officiers, 8 sous-officiers, 89 cavaliers, 105 chevaux, disparus. Le 2ème escadron : 1 officier, 1 sous-officier, disparus. Le 3ème escadron : Seul le peloton de l'adjudant-chef BIDAULT a rejoint le régiment ; les trois autres ont presque entièrement disparu. La Section de mitrailleuses : Disparue en entier, y compris l'officier. Le Train de combat : Disparu en entier, y compris le médecin-major et le vétérinaire chef de service.

Le régiment ne comprend donc plus que : Le 2ème escadron presque en entier ; deux pelotons du 4ème escadron ; un peloton du 3ème escadron ; quelques rares débris du 1er escadron.

Livre : Historique du 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique
pendant la guerre 1914 – 1918
Imprimerie Berger-Levrault

À suivre : La retraite

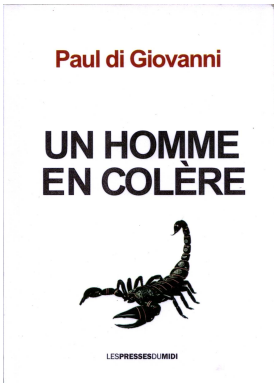

« **UN HOMME EN COLÈRE** » Vous ne pourrez plus jamais dire : « *Je ne savais pas* ». Que cela eut été voulu ou non, certaines vérités n'ont pas été suffisamment diffusées en France, ou ont été volontairement faussées. Il y en a assez des falsificateurs et des menteurs ! Revenant sur ce qu'on a appelé : « Colonisation », « Génocide de l'identité algérienne », « Opération du maintien de l'ordre ». L'auteur s'engage à faire éclater une vérité que l'on ne doit plus cacher. Une présentation des faits qui après cinquante années n'ont pu que conduire au désastre ; à une immigration-invasion, à une insécurité d'une violence barbare, à un bouleversement de la civilisation judéo-chrétienne et à une paupérisation dont souffrent les gens du peuple. Il est impératif et vital pour la survie de la nation que cesse enfin la « Médiocratie » de cette soi-disant démocratie républicaine des lâches, des aveugles, des corrupteurs, des carriéristes, des affairistes... Attention Danger !!!

À l'issue de ses classes à Orange, l'auteur Paul DI GIOVANNI a rejoint le 3ème Chasseurs d'Afrique à Elma el Abiod comme transmetteur à l'ECS de juillet 1960 à avril 1962.

Ce livre de 96 pages (format 15 x 21) est disponible auprès de l'éditeur au prix de **15,00 €** + **2,90 €** (frais de port) par chèque à l'ordre de : Les Presses du Midi - 121 avenue d'Orient - 83100 TOULON (mail : contact@lespressesdumidi.fr / tél : 04 94 16 90 20)

UN PEU D'HUMOUR : CHRISTIAN,

Ce n'est pas de notre Président dont je veux parler ici, ni de quelqu'un portant ce prénom, mais de quelque chose d'autrement plus redoutable la tempête ayant sévi du dimanche soir 27 octobre jusque dans la journée du 28, *Christian* oui, mais pourquoi donner un prénom masculin à une tempête.

Une amie ayant écouté à l'époque une brève info radiophonique disant qu'un monsieur voulant faire parler de lui avait payé pour que son prénom soit associé à cette tourmente. J'ai voulu en savoir plus et Internet m'a fourni une réponse que je vous livre avec le mode d'emploi si toutefois le cœur vous en dit de voir votre prénom enjoliver un cataclysme quelconque : *Extrait des informations Internet du 28/10/13 :*

La tempête qui sévit depuis dimanche soir sur le nord-ouest de la France porte un prénom masculin. Elle s'appelle Christian et doit son nom à Christian WIDERA, un anonyme. Mais alors pourquoi pas Christiane, Isabelle ou encore Carole ? Et qui décide du nom attribué aux phénomènes météorologiques ? Explications.

En Europe, l'appellation des tempêtes est soumise à une règle bien précise, édictée depuis 2002 par l'institut météorologique de Berlin. Première chose à savoir : tout le monde peut donner son patronyme à un phénomène météorologique. Mais le service reste payant. Comptez 199,00 € pour une dépression type tempête, et 299,00 € pour un anticyclone, car plus rare. Quant à l'attribution des prénoms féminin-masculin, tout est une question d'année paire ou impaire. Ainsi en 2013, les prénoms masculins reviennent aux zones de basse pression et les noms féminins aux anticyclones, selon la règle d'alternance en vigueur. Les prénoms sont ensuite attribués par ordre alphabétique. Avec environ 50 à 60 anticyclones et 130 dépressions notables par an, le tour de l'alphabet est plusieurs fois bouclé.

Enfin il faut noter qu'aux USA le système est à peu près similaire mais avec une nuance de taille : c'est gratuit !

Annie VILLE

Historique des événements

La **tempête Christian** ou **tempête de la Saint Jude** est une dépression météorologique ayant généré un épisode de vents violents dans plusieurs pays du nord-ouest de l'Europe à partir du 27 octobre 2013.

Première tempête de la saison en Europe, elle provoqua de violentes rafales sur les littoraux britanniques, français et belges (147 km/h au Cap Gris-Nez) et se renforça sensiblement en remontant sur le Danemark et le nord de l'Allemagne, où, en phase avec un puissant courant-jet, elle prit un caractère « explosif », devenant ce que les météorologistes appellent une « bombe » (cyclogenèse frontale explosive). Elle atteignit ainsi son maximum d'intensité en passant dans ces régions (193 km/h sur la péninsule de Kegnæs, près de Sønderborg et 180 km/h à Sandnæs Hage, près de Viborg, au Danemark, 183 km/h à Hörnum, en Allemagne). Son passage a causé la mort d'au moins 15 personnes.

Le nom *Christian* provient d'une liste de noms utilisée depuis 1954 par l'université libre de Berlin (ULB) pour nommer les tempêtes synoptiques qui affectent l'Europe. Son usage s'est répandu aux autres pays du continent depuis cette époque. Depuis 2002, l'ULB utilise des noms suggérés par le public qui doit payer un certain montant servant au financement de l'observatoire météorologique de l'université.

Au Royaume-Uni et en Irlande, les médias parlent de tempête de la Saint Jude en référence au patron des causes perdues, traditionnellement célébré le 28 octobre. L'expression a été popularisée sur Twitter par Leon Brown, un météorologiste britannique travaillant pour The Weather Channel.

Le 24 octobre, le Met Office britannique émettait un avis pour une importante dépression qui devait se former au cours des prochaines 48 heures sur l'Atlantique Nord et qui affecterait le Royaume-Uni pour le dimanche 27 octobre. La faible dépression *Christian* s'est ainsi formée tard le 25 octobre entre Terre-neuve et l'Espagne à partir d'un système frontal venu de la côte est de l'Amérique du Nord et des restes de la tempête tropicale Lorenzo. À ce moment, une importante dépression nommée *Burkhard* se trouvait au sud-est du Groenland et semblait vouloir dominer la situation météorologique[6]. Cependant, les modèles de prévision numérique du temps développaient Christian aux dépens de *Burkhard* et le *Met Office* a émis une vigilance orange dès le 26 octobre mentionnant que le Pays de Galles, les Midlands et le sud de l'Angleterre seraient frappés par des vents de 95 à 130 km/h. Des vents encore plus forts étaient prévus pour la côte sud de l'Angleterre, les îles Anglo-Normandes et la péninsule de Brest, jusqu'à 160 km/h.

Elle toucha les côtes de la Bretagne et de l'Angleterre vers 19 heures le 27 octobre avec une pression minimale de 990 hPa, elle produisit des rafales de plus de 110 km/h.

- - - / - - -

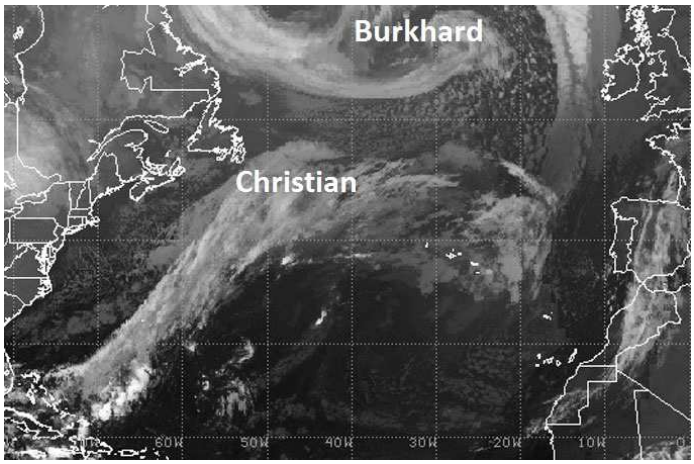

À 22 heures, des rafales supérieures à 130 km/h ont été enregistrées sur les côtes bretonnes. À 1 heure le 28 octobre, la tempête continua sa route et se dirigea vers l'est, elle passa entre le Royaume-Uni et les côtes de la Manche tout en se creusant de plus en plus et la pression minimale fut de 984 hPa selon un relevé au Royaume-Uni. *Christian* donna aussi d'importantes précipitations.

Vers 5 heures du matin, elle passa sur le Pas de Calais puis sur la mer du Nord et la pression minimale est de 980 hPa. La tempête s'éloigna ensuite de la France et de l'Angleterre donnant encore des rafales de vents assez fortes : entre 9 heures et 11 heures, malgré l'éloignement de la tempête, une rafale de 147 km/h fut notée au Cap Gris-Nez. *Christian* se dirigea ensuite vers le Danemark puis les pays scandinaves. Le 29 octobre, elle passa sur le nord-ouest de la Russie et les pays baltes avant d'aller se perdre dans l'Arctique.

Plus d'une quinzaine de personnes sont mortes dans la tempête. Cette tempête aura apporté d'importantes précipitations avec des cumuls de pluies de 40 mm sur certains lieux et surtout des vents violents.

En Allemagne, une femme et un enfant sont morts dans un accident de voiture à Gelsenkirchen dans la Rhénanie-du-Nord-Westphalie causé par la tempête. À Cologne, un marin est mort le 27 octobre pendant que son bateau chavirait. À Greetsiel en Basse-Saxe, un moulin à vent a perdu ses ailes et son haut dans le vent. L'événement a été filmé.

Au Danemark, un homme a été tué par des tuiles arrachées pendant qu'il photographiait Gilleleje. Un autre homme est mort à Holbæk après que sa voiture est entrée en collision avec un arbre tombé. L'aéroport de Copenhague a suspendu tous ses vols durant la tempête.

Entre le 27 et le 28 octobre 2013 au matin, douze départements furent placés en vigilance orange : la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Finistère, les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine, la Manche, le Calvados, l'Eure, la Seine-Maritime, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord. À Belle-Île-en-Mer en Bretagne, une femme de 47 ans est tombée dans la mer par le vent. Son corps a été trouvé le lendemain. De nombreux foyers ont été privés d'électricité : plus de 35 000 en Normandie, 30 000 en Bretagne et 10 000 dans le Nord-Pas-de-Calais. Le trafic des ferries et des Eurostar entre la France et l'Angleterre a été interrompu les 27 et 28 octobre.

Aux Pays-Bas, une femme est morte à Amsterdam après la chute d'un arbre sur elle. Plus tard, un homme de Veenendaal est mort de ses blessures à hôpital après qu'un arbre soit tombé sur lui. L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol a reporté une cinquantaine de vols, et le port de Rotterdam a fait de même pour des départs et des arrivées de navire.

Dans le nord-ouest de la Russie, des toits se sont envolés et des arbres ont été cassés, laissant des milliers de résidents sans électricité le 29 octobre. À Saint-Pétersbourg, la ville fut menacée d'inondation quand le niveau du fleuve Neva est monté de 25 cm entre 15 h et 15 h 30 avant de retomber. Un homme a été hospitalisé après qu'un panneau publicitaire eut été soufflé sur un autobus où il prenait place. En Estonie, 50 000 clients ont été privés d'électricité au plus fort de la tempête sur l'île de Saaremaa et dans les comtés de Rapla, Pärnu, Viljandi et Harju.

Au Royaume-Uni, deux personnes, un homme et une femme, sont morts après que leur maison à Hounslow à Londres eut été détruite par une explosion de gaz, causée par un arbre tombant. À Newhaven dans le Sussex de l'Est, un adolescent de 14 ans a été porté disparu, emporté par la mer. À Hever dans le Kent, une adolescente de 17 ans a été tuée par la chute d'un arbre sur sa caravane. Un homme d'âge moyen a été tué aussi à Watford dans le Hertfordshire quand un arbre tomba sur la voiture qu'il conduisait. Le bâtiment du Bureau du Cabinet à Whitehall, Londres fut endommagé lorsqu'une grue s'affaissant dans le vent tomba sur le bâtiment, détruisant la balustrade sur le toit. 300 000 foyers furent privés d'électricité. 130 vols furent annulés à l'aéroport de Londres Heathrow.

« *Ce n'est pas moi.* » « *Je n'aurais jamais imaginé que je pouvais faire un tel dégât, comme quoi ?* » « *Quelle idée d'avoir pris ce prénom ?* »

Le mot du président

Nos cotisations sont l'unique source des revenus de notre amicale pour la faire VIVRE. N'oubliez pas de bien vouloir faire l'effort de vous mettre à jour.

Ne remettez pas au lendemain, adressez sans plus tarder votre règlement

« Tant qu'il en restera un »

Je vous remercie de tout cœur pour votre compréhension et votre soutien.

Je vous souhaite à vous tous ainsi qu'à vos familles, proches, camarades et amis, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Santé bonheur, etc.

Bien amicalement.

Par Saint-Georges, vive les 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Christian

In memoriam

Le brigadier-chef Jean-Marie CUNY nous a quittés.

L'épouse de notre Camarade nous a appris son décès survenu le 4 novembre dernier. Jean-Marie était mécanicien du 1er peloton du 1er escadron.

Il était aussi l'un des tout premiers adhérents de l'Amicale (1984). La dernière fois où il avait pu se rendre, accompagné de son épouse, à l'une de nos manifestations c'était en 2004 à Fesches-le-Châtel, lors de l'inauguration de la stèle à la mémoire du maréchal des logis Pierre SIMONNET. Pour des questions de santé il n'avait pu ensuite continuer à se déplacer.

Fesches-le-Châtel 2004,
de GàD : Pierre BENEZECH, Jean-Marie CUNY, Francisque REYNARD, Jacques CASTANET

Fesches-le-Châtel 2004,
de GàD : Jean-Marie CUNY, Jacques CASTANET, Jacques BAERTHEL, Mme LE CLAINCHE (sœur de P. SIMONNET), Francisque REYNARD, Pierre BENEZECH, M le maire DEMOUGE

À son épouse, à ses enfants et toute sa famille nous présentons nos très sincères condoléances et leur exprimons notre soutien dans cette épreuve cruelle.

ERRATUM

* Dans le bulletin « Infocom » n° 50 : Page 13 - article : **17-18-19 août 1944**

« M. le Directeur de la publication,

Ayant pris connaissance de votre publication, je viens solliciter la correction de l'orthographe du nom de mon père, le Maréchal des Logis Georges PLANZOL, décédé le 20 aout 1944, et non BLANZOL comme je le constate dans votre page 13 de votre publication. Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Salutations distinguées

Gérard PLANZOL »

* Dans le bulletin « Infocom » n° 52 : Page 19 - article : **Informations transmises par Jacques DUCELIER**

L'article concernant « France Mutuelle » nous a été transmis par notre camarade Raymond DELAUZANNE et non issu de notre ami Jacques DUCELIER.

La rédaction présente toutes ses excuses pour ces coquilles.

RECHERCHE

Concernant l'étendard du 3ème Chasseurs d'Afrique, nous sommes à la recherche de la Médaille d'or la ville de Milan. En effet, depuis sa création, le colonel Roger BUREAU et moi-même avons pu trouver deux des trois décorations que le régiment a obtenu ; - Croix de guerre 1939-45 avec palme et la Croix de l'Yser. Cette dernière nous a été offerte par le maréchal des logis-chef Gérard SCOTTO D'APOLLONIA, président de l'UNACA.

Je sollicite la totalité des membres de l'Amicale pour votre aide dans la recherche de cette décoration. Si vous trouvez un contact ou une information la concernant, je vous remercie de bien vouloir me transmettre les éléments nécessaires aux fins de son acquisition.

Avec tous mes remerciements.

Christian

SITE INTERNET

Comme je vous l'ai évoqué précédemment, notre site internet va évoluer au début de l'année prochaine. En effet, nous aurons des outils plus performants qui nous permettront d'avoir sur la toile une meilleure visibilité de nos deux régiments.

Lancier du régiment de l'Impératrice (1867)

Cavalier des Gardes Rurales de Queretaro (1867)

Chasseur du 8ème corps de cavalerie (1866)